

## **Covid-19 : premiers résultats de l'étude d'impact pour la filière équine**

**En avril dernier, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a mandaté la gouvernance "Filière Cheval"\* afin d'évaluer les conséquences économiques pour la filière équine suite à la pandémie de Covid-19. Un questionnaire a été élaboré, avec l'appui technique de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), dont les premiers résultats sont disponibles.**

### **Des pertes immédiates considérables**

Les premiers résultats font état d'une lourde perte du chiffre d'affaires (CA) cette année par rapport à 2019 pour les professionnels de la filière équine. Les premiers effets du confinement en mars ont généré une perte du CA de 35 à 50%. Cette perte augmente considérablement, à 50% de perte pour les entraîneurs de galop, jusqu'à 80% du CA en avril chez les entraîneurs de trot et les établissements équestres. Une large majorité d'entreprises font face à une valeur ajoutée négative compte-tenu de charges maintenues à un niveau élevé.

### **Un fonctionnement adapté à la situation**

Face à la perte de trésorerie engendrée par l'absence de dotation / gain, de pensions, et à l'arrêt du commerce, les professionnels ont du adapter leur mode de fonctionnement. Si une majeure partie de l'effectif des chevaux a été mis au pré afin de limiter les charges (alimentation, litière et maréchalerie), certains professionnels ont également optés pour le maintien du travail d'une part de leur effectif pour permettre une reprise d'activité immédiate. Le recours au chômage partiel et les démarches de report de charges ont aussi été mis en évidence.

### **L'étude se poursuit**

Près de 2430 réponses ont été valorisées pour cette synthèse qui présentent des premiers résultats bruts. Les indicateurs moyens collectés en mars-avril seront complétés pour le mois de mai et seront extrapolés, après redressement, pour estimer l'impact total immédiat de l'arrêt des activités sur l'ensemble de la période de confinement. Les autres activités de la filière équine impactées sur l'ensemble de l'année seront également considérées dans la suite de l'étude.

[Consulter la synthèse](#)

[En savoir plus](#) sur la gestion de la crise par les organismes de la filière équine

\*gouvernance "Filière Cheval" composée de France Galop, la SECF (Société d'encouragement du cheval français = Le Trot), la Fédération française d'équitation (FFE), la Société hippique française (SHF) et la Société française des équadés de travail (SFET).